



## Allocation de famille « régime L2015 »

# Demande de suppression

A envoyer à l'Administration du personnel de l'Etat – B.P. 1204 – L-1012 Luxembourg

Les détails concernant la gestion de l'allocation de famille sont documentés dans le « **Guide pratique** ». L'attribution de l'allocation de famille prend fin si les conditions d'attribution ne sont plus remplies.

<b>Demandeur 1</b>		<b>Demandeur 2</b>	
NOM	:	NOM	:
Prénom	:	Prénom	:
Matricule (13 pos.)	:	Matricule (13 pos.)	:
<i>(cocher l'option applicable)</i>		<i>(cocher l'option applicable)</i>	
<input type="checkbox"/>	Agent de l'Etat, conjoint ou partenaire du Demandeur 2	<input type="checkbox"/>	Agent de l'Etat, conjoint ou partenaire du Demandeur 1
<input type="checkbox"/>	Agent de l'Etat « non conjoint » et « non partenaire » d'un autre agent de l'Etat		

**Date de fin de l'attribution :**

Les données sont collectées à des fins de gestion de l'allocation de famille, suivant les diverses dispositions législatives et réglementaires en vigueur en la matière.

Conformément à la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, chaque personne dispose du droit d'accès, de rectification et de suppression. Pour exercer ces droits, elle peut s'adresser directement à l'Administration du personnel de l'Etat (tél. 24 78 32 00 ; courrier : B.P. 1204 L-1012 Luxembourg ; courriel : [accueil@ape.public.lu](mailto:accueil@ape.public.lu)).

Je soussigné(e) déclare que toutes les données figurant sur la présente demande sont complètes, sincères et véritables.

, le

(Signature du demandeur)

Je soussigné(e) déclare que toutes les données figurant sur la présente demande sont complètes, sincères et véritables.

, le

(Signature du demandeur)